

## Déclaration CTSJ 20 OCTOBRE 2021

Malgré les intentions annoncées à grands renfort de presse par le Garde des Sceaux pour lancer les états généraux, l'UNSa n'a pas participé à cet événement. Il n'est pas question pour l'UNSa de servir de caution morale sans s'exprimer pour faire entendre la voix des personnels.

Lors de son congrès la semaine dernière l'UNSA a réaffirmé dans sa motion, sa détermination à défendre nos métiers et nos statuts au travers de revendications ambitieuses et réalistes pour tous les personnels.

*« Les adhérents et les représentants de l'UNSa SJ, réunis en Congrès du 12 au 14 octobre 2021, déplorent à nouveau de constater que, malgré les alertes et promesses successives, tout EMPIRE :*

- des conditions de travail intenable,*
- un niveau de souffrance au travail inédit,*
- des réformes en cascade, à marche forcée, mal conçues, mal préparées et sans moyens,*
- une absence de reconnaissance, comme cela se profile dans le cadre des futurs états généraux de la Justice,*
- un empilement chaotique d'intervenants de toute nature qui rend incompréhensible l'organisation et le fonctionnement des greffes,*
- une perte de sens dans l'exercice des missions,*
- une hémorragie de départs de plus en plus précoces et des vacances de postes,*
- un calcul des rémunérations devenu illisible et inéquitable : Le RIFSEEP est usine à gaz,*
- l'écrêtement récurrent des dépassements horaires non compensés et non payés qui revient de fait à du travail dissimulé*

*Notre ministre se vante d'un budget exceptionnel et historique de 1,3 milliards d'euros de crédits supplémentaires, mais personne n'est dupe ! A la DSJ, nous savons où va passer cet argent : principalement pour payer des magistrats contractuels, quelques agents contractuels dans les greffes et c'est tout ! Que reste-t-il pour les fonctionnaires ? Des miettes !*

*Dans ce contexte, plus que jamais, l'UNSa SJ exige des actes !*

*Nous réclamons :*

- une réforme ambitieuse et concrète de nos statuts,*
- une reconnaissance de nos métiers,*
- la transformation du corps des greffiers en corps de greffier juridictionnel de catégorie A, comme nous le promet notre Garde des Sceaux,*
- le développement des corps de catégorie B et A dans le cadre d'une filière technique globale et cohérente,*
- l'harmonisation des régimes indemnitaires pour les corps communs,*

*Nous exigeons :*

- un positionnement clarifié et renforcé des directeurs de greffe dans la gouvernance des juridictions,*
- le maintien des postes d'Adjoints administratifs nécessaires aux greffes,*
- la protection des agents contractuels et la clarification de leurs missions,*
- la préservation du service public de la justice, menacé par la privatisation des contentieux et des personnels.*

*Dans tous ces combats, l'UNSa SJ mobilise toutes ses forces à vos côtés.  
Rassemblés, nous serons toujours plus forts et nous irons toujours plus loin ! »*